

Notes explicatives pour requête en rétractation de jugement

Le formulaire « rétractation de jugement et sursis d'exécution » est à l'usage de toute personne ayant été trouvée coupable par défaut d'une infraction à une loi pénale et qui désire demander à un juge l'annulation de ce jugement parce qu'il lui a été impossible de présenter sa défense. Cette demande permet également de demander au juge que la procédure d'exécution du jugement engagée contre cette personne soit suspendue.

Ce document a été créé à titre d'information générale afin d'aider le requérant à remplir la rétractation de jugement et sert uniquement de guide. Veuillez le lire attentivement avant de compléter votre demande. **VEUILLEZ NOTER QUE LE PERSONNEL DE LA COUR MUNICIPALE NE PEUT VOUS AIDER À COMPLÉTER CETTE REQUÊTE. Nous vous suggérons de consulter un avocat pour tous renseignements supplémentaires.**

Définitions :

Requête en rétractation de jugement est une demande d'annulation de culpabilité rendue par défaut.

Requête en sursis d'exécution est une demande de suspension de l'exécution d'un jugement rendu par défaut.

OÙ ADRESSER SA REQUÊTE?

Au greffe de la Cour municipale de Beloeil situé au 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9

QUAND DOIT-ON PRÉSENTER SA REQUÊTE?

Dans les quinze (15) jours de la date où vous avez pris **connaissance** du jugement vous déclarant coupable. Si le délai de quinze (15) jours est expiré, vous pouvez faire une demande pour être relevé de votre retard en remplissant le paragraphe 3 de la formule ci-jointe et en y expliquant les motifs pour lesquels vous avez été dans l'impossibilité de présenter cette demande dans le délai imparti.

QUE SE PRODUIT-IL SI LA REQUÊTE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT EST ACCEPTÉE?

Les parties sont remises dans l'état où elles étaient avant l'instruction. Le juge peut alors instruire la poursuite à nouveau ou l'ajourner à une date ultérieure.

QUE SE PRODUIT-IL SI LA REQUÊTE EN RÉTRACTATION DE JUGEMENT EST REJETÉE?

Le jugement de culpabilité sera maintenu et le montant indiqué au dernier avis envoyé deviendra exigible à la date d'échéance dudit avis.

QUELS SONT LES FRAIS À PAYER POUR PRÉSENTER UNE REQUÊTE?

Des frais non remboursables de 22 \$ pour une personne majeure et de 9 \$ pour une personne mineure sont exigibles lors du dépôt de votre requête de rétractation de jugement. **Tous les frais sont payables par mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Beloeil, par paiement direct ou argent comptant, au comptoir de la Cour municipale avant la date de présentation.**

COMMENT REMPLIR LA FORMULE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT ET SURSIS D'EXÉCUTION?

L'en-tête : Inscrive le numéro de votre dossier, ainsi que vos nom et prénom à la section « partie requérante » et cocher la Ville où l'infraction reprochée a eu lieu;

Les allégués :

Par. 1 : Inscrive la date de la déclaration de culpabilité mentionnée sur l'avis de jugement;

Par. 2 : Inscrive la façon ainsi que la date à laquelle vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable;

Par. 3 : Remplir ce paragraphe **uniquement** lorsque votre requête en rétractation de jugement est produite **après l'expiration** du délai de quinze (15) jours suivant la date à laquelle vous avez pris **connaissance** du jugement vous déclarant coupable;

Par. 4 : Exposer les motifs pour lesquels votre défense n'a pu être produite. Vos motifs doivent être convaincants et sérieux;

Par. 5 : Convaincre le juge que vous avez des motifs sérieux de contester l'infraction. Pour ce faire, vous pouvez alléguer la nature de votre défense sans en divulguer la teneur;

Par. 6 : Expliquer pourquoi vous demander à suspendre l'exécution de jugement rendu contre vous;

Les conclusions : Indiquez l'objectif de votre requête en cochant la ou les cases appropriées et signez;

Déclaration sous serment ou affirmation solennelle : Remplir la section « Déclaration sous serment ou affirmation solennelle » **et la signer en présence du commissaire à l'assermentation dûment autorisé**;

Peuvent recevoir les affirmations solennelles, les commissaires à l'assermentation ou tout membre d'un ordre professionnel.

Avis de présentation : Communiquer avec le greffe de la Cour municipale de Beloeil pour connaître les dates disponibles et l'heure où votre requête sera entendue et inscrire ces renseignements audit avis avant de le dater et de le signer;

Vous devez être présent à la date et heure indiquée à votre avis de présentation, car, en votre absence, votre requête sera rayée du rôle. Gardez une copie de votre requête pour vous-même et ayez-la en main lors de l'audition de la requête.

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

RÉTRACTATION DE JUGEMENT

Art. 250

[Cas de rétractation] Le défendeur qui a été déclaré coupable par défaut et qui, pour un motif sérieux, n'a pu présenter sa défense peut demander la rétractation de ce jugement au juge qui l'a rendu ou, s'il n'est pas disponible, à un juge ayant compétence pour le rendre dans le district judiciaire où le jugement a été rendu.

[District visé] Lorsque le jugement a été rendu dans le district visé au deuxième alinéa de l'article 187, la demande de rétractation peut en outre être présentée dans le district où la poursuite a été intentée.

Art. 251

[Demande écrite] La demande de rétractation se fait par écrit et indique, en outre des motifs qui la fondent, que le défendeur conteste le bien-fondé du jugement.

[Demande orale] Toutefois, elle peut aussi se faire oralement lorsque le défendeur se présente à l'audience après que le juge a rendu jugement à condition que le juge et le poursuivant soient encore présents dans la salle d'audience.

Art. 252

[Délai] La demande écrite doit être produite dans les 15 jours de la date à laquelle le défendeur a pris connaissance du jugement le déclarant coupable.

[Retard du défendeur] Toutefois, sur demande écrite, le juge peut relever le défendeur des conséquences de son retard lorsque celui-ci établit qu'il était dans l'impossibilité de présenter une demande de rétractation dans ce délai.

Art. 253

[Demande accueillie] Le juge accueille la demande de rétractation s'il est convaincu que les motifs de rétractation allégués sont sérieux et que le défendeur a un motif pour contester le bien-fondé du jugement.

[Nouvelle instruction] Lorsque la demande est accueillie, les parties sont remises dans l'état où elles étaient avant l'instruction et le juge peut alors instruire la poursuite à nouveau ou ajourner la nouvelle instruction à une date ultérieure.

Art. 254

[Frais] Le juge qui rejette la demande de rétractation peut le faire avec ou sans frais dont le montant est fixé par règlement. S'il accueille la demande, il peut le faire sans frais ou ordonner que ceux-ci soient déterminés, s'il y a lieu, lors du jugement sur la poursuite.

Art. 255

[Exécution] La demande de rétractation n'opère pas sursis de l'exécution à moins que le juge ne l'ordonne sur demande du défendeur.

[Préavis] Un préavis de la demande de sursis est signifié au poursuivant sauf s'il est présent lors de la demande. Toutefois, en cas d'urgence, le juge peut ordonner le sursis même si le préavis de cette demande n'a pas été signifié au poursuivant.

Art. 256

[Exécution du jugement] La personne chargée de l'exécution du jugement est tenue d'y surseoir et de rapporter sans délai au greffe l'ordonnance d'exécution dès que lui est signifié un double de la décision qui accueille la demande de rétractation ou de sursis de l'exécution.

C A N A D A

COUR MUNICIPALE DE BELOEIL

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE _____

Dossier numéro _____

Partie demanderesse

- Ville de Beloeil
 Ville de McMasterville
 Ville de Saint-Basile-le-Grand

Partie intimée

**Requête en rétractation de jugement et sursis d'exécution
(Art. 250 et 255 du Code de procédure pénale)**

À L'HONORABLE JUGE DE CETTE COUR, LA REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

1. J'ai été déclaré coupable par défaut le _____ dans le dossier mentionné ci-dessus;
(date du jugement)

2. J'ai pris connaissance de ce jugement le _____ de la façon suivante:
(date de connaissance du jugement)

3. Je demande que soient annulées les conséquences de mon retard à présenter cette requête dans le délai de quinze (15) jours de la date où j'ai pris **connaissance** du jugement pour les motifs suivants:
(établir votre impossibilité à présenter votre requête dans ce délai si applicable)

4. Je n'ai pu me présenter en cour pour ma défense pour les motifs suivants:
(l'explication doit être convaincante et sérieuse)

5. Je conteste le bien-fondé du jugement de culpabilité prononcé contre moi pour les motifs suivants :
(relevez brièvement la nature de votre contestation)

6. Je demande de suspendre l'exécution du jugement pour les motifs suivants :
(mentionnez la nature du préjudice que vous pourriez subir en cas d'exécution du jugement)

PAR CES MOTIFS, JE DEMANDE :

- d'être relevé des conséquences du retard à présenter la demande de rétractation de jugement;
- d'accueillir la requête en rétractation de jugement;
- d'accueillir la demande de sursis d'exécution de jugement et de rétractation de jugement;
- de procéder immédiatement à la tenue du procès ou de remettre celui-ci à une date ultérieure.

Signé à _____, le _____
Partie demanderesse

DÉCLARATION SOUS SERMENT OU AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, sousigné(e) _____, né(e) le _____, domicilié(e) au _____
_____, téléphone _____

Affirme solennellement les faits ci-dessous.

- 1- Que je suis la partie requérante;
- 2- Tous les faits allégués dans la présente requête sont vrais.

Signé à _____, le _____
Partie demanderesse
(signer en présence de la personne autorisée seulement)

Affirmé solennellement devant moi à _____, le _____

Commissaire à l'assermentation

AVIS DE PRÉSENTATION

Prenez avis que la présente requête sera présentée devant le juge de la cour municipale de Beloeil, au 777, rue Laurier à Beloeil, en chambre 50, le _____ à _____ heures, ou aussitôt que la requête pourra être entendue.

Signé à _____, le _____
Partie demanderesse